

4. Annulation / fermeture

Annulation / Interruption d'un abonnement :

Du fait du Centre Aquatique & de Remise en Forme ALMEO :

ALMEO peut être exceptionnellement contraint d'annuler ou interrompre votre abonnement si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ; les conditions de sécurité l'exigent ; ou en cas d'évènements imprévisibles ALMEO vous proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable que vous serez libre d'accepter. En cas de refus de ce nouveau programme, ALMEO ne rembourse pas les sommes versées.

De votre part :

Toute interruption de fréquentation ou dépassement de la période d'abonnement (trimestre, semestre, année) vaut annulation. Toute notification d'annulation d'un abonnement doit être faite par lettre recommandée adressée au site. Dans tous les cas, ALMEO ne procèdera à aucun remboursement des sommes déjà versées. De la même façon, les séances non consommées ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement de la part d'ALMEO.

Fermeture technique :

2 fermetures techniques obligatoires sont prévues chaque année. Les tarifs et abonnements sont calculés en tenant compte de ces fermetures. Il n'y a donc pas de report d'abonnement hormis les abonnements trimestriels.

5. ACTIVITES SANS INSCRIPTION

Sont concernées les activités aquagym, fitness, flotteurs, crevettes...

Elles se font en accès libre, sans réservation et dans la limite des places disponibles. Vous pouvez venir le jour de votre cours et bénéficier d'un accès, soit à la piscine soit à la salle cardio selon l'abonnement et les horaires d'ouverture au public avant et après votre séance selon les horaires d'ouverture au public. Avec votre abonnement vous accédez à un ou plusieurs cours par semaine et les pratiquez quand vous le souhaitez. Pour pratiquer une séance, vous devez vous identifier à votre arrivée et l'hôtesse d'accueil vous remettra un bracelet. Vous devez arriver au plus tard ¼ d'heure avant l'horaire du début de votre cours. Pour des raisons pédagogiques et de sécurité vous ne pouvez plus intégrer la séance au-delà de 15 minutes de retard.

→ Pour la séance flotteurs, la présence d'un parent accompagnant dans l'eau est obligatoire

→ Pour la séance crevettes, l'accompagnement par les 2 parents est compris dans le prix de la séance. Un certificat médical et le carnet de vaccinations à jour sont obligatoires. (Bébé de 6 à 36 mois).

6. ACTIVITES AVEC INSCRIPTIONS

Sont concernés les leçons et l'école de natation

L'inscription à un cours est nominative et effective après règlement complet des séances et validation de l'ensemble des données personnelles et de la disponibilité des places dans le programme choisi. S'inscrivant dans une progression pédagogique, vos cours selon un programme défini, régulier et pour une période définie de date à date. Un calendrier trimestriel annuel des périodes de cours de natation est établi par Alméo. Pour la saison 2021.200, Annuel : 30/08 - 18/06 ; Semestriel 1 : 30/08 - 16/01 ; Semestriel 2 : 17/01 - 18/06

Trimestre 1 : 30/08 - 27/11 ; Trimestre 2 : 29/11 - 20/03 ; Trimestre 3 : 21/03 - 18/06

Toute absence vaut annulation du cours et ne donne pas lieu à report ni remboursement.

Il ne vous est pas permis de céder ou de transférer votre place à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux.

7. RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR

Votre accès au Centre Aquatique ALMEO et la pratique des activités sont réglementés. Ils supposent le strict respect du règlement intérieur. Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage à l'accueil. Vous vous engagez par conséquent à respecter en toute circonstance les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourraient vous être données par le personnel d'ALMEO. A défaut, ALMEO se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien être des autres participants. Aucune indemnité à ce titre ne sera due.

DOSSIER D'INSCRIPTION

2021/2022



NOM : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Mail : _____@_____

Téléphone fixe : ____/____/____/____/____

Portable : ____/____/____/____/____

VOTRE ACTIVITE PHYSIQUE :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Ecole de natation : groupe de niveau (12 à 16 personnes, séance de 30 à 60 min)
<input type="radio"/> 1 séance 12 €
<input type="radio"/> abonnement trimestriel 90 € (séance à 8.18€) | <input type="checkbox"/> Leçon de natation : (30 min)
(5 personnes, 30 min)
<input type="radio"/> 1 séance 12 €
<input type="radio"/> 10 séances consécutives 100 € |
|--|---|

TRIMESTRE 1 : 30/08-27/11

TRIMESTRE 2 : 29/11-20/03

TRIMESTRE 3 : 21/03 - 18/06

O abonnement annuel 220 € (séance à 6,67€) du 30/08 au 18/06

- Aquagym** : Activité sportive en milieu aquatique dispensée par niveau, séance de 30 à 45 min
 1 séance 12 € (la séance) 12 séances 96 € valable 6 mois (7,50€ la séance)

- Fitness** : Activité fitness de 45 min, adaptée par niveau + accès libre salle cardio training* (+ de 18 ans)
 1 séance 6 €

- Aquagym + Fitness** : Activité sportive au choix de l'espace, par niveau, de 30 ou 45 min
 Carte sportive 40 séances 240 € valable 1 an (6€ la séance)
 12 séances 160 € valable 6 mois donnant accès aux 3 espaces + 1 activité au choix (13,33€ la séance)

- J'accepte d'être éventuellement pris en photo dans un cadre collectif pour la promotion des activités

Signature client pour acceptation du dossier et conditions générales :

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE

Fait à
Le :

Je soussigné (e),

Docteur

Certifie après examen,
Que Mr, Mme, Melle,

Présente, à ce jour, une absence de signe clinique apparent contre-
indiquant la pratique de l'activité physique sportive suivante * :

Cachet du Médecin :

Signature :

*Certificat d'aptitude devant correspondre à l'activité physique choisie et
définie en exemple par Alméo sur sa documentation

MON ABONNEMENT ALMEO

(partie client à conserver)

Conditions générales d'utilisation d'un abonnement :

Tout abonnement est nominatif et doit être utilisé uniquement par la personne dont le nom est enregistré sur la carte. Il ne peut en aucun cas être utilisé pour une autre activité que celle prévue lors de l'achat, ni à faire entrer d'autres personnes dans la structure et ne peut être prêtée. La carte privilège ne contient pas d'activités sportives. La durée d'un abonnement s'entend de date à date et ne peut être prolongé. Pour les abonnements de 12 ou 40 séances aquagym ou fitness, les activités pendant les vacances scolaires sont comprises. Un planning spécifique est proposé pendant les vacances de la Zone B. A contrario, les cours en école de natation et leçons ne sont pas maintenus pendant les vacances scolaires.

1. Modalités d'inscriptions

Les inscriptions se font directement à l'accueil du Centre Aquatique & de Remise en Forme Alméo, aux jours et heures d'ouverture d'accueil public. Votre inscription n'est définitive qu'à réception complète et validation des éléments du dossier et paiement. Avant toute inscription, vous devez consulter un médecin aux vues d'obtenir un certificat d'aptitude à la pratique de l'activité sportive concernée. La présentation de ce document (dont l'ancienneté ne devra excéder 3 ans) est exigée. Chaque adhérent doit obligatoirement détenir un certificat médical portant les mentions : « apte à la pratique du sport concerné ».

Le client est seul responsable en cas de non remise d'un certificat médical conforme et valide.

2. Tarifs / règlement des prestations

Les prix de nos abonnements ont été calculés au plus juste en fonction des conditions économiques connues au moment de l'impression. Ils sont applicables sur la période indiquée dans le dépliant Alméo. Ils n'ont pas de valeur contractuelle et vous seront confirmés lors de votre inscription. Ils sont susceptibles de modifications éventuelles qui s'appliquent à toutes les personnes déjà inscrites ou désirant s'inscrire.

Le paiement des prestations peut s'effectuer en espèces, cartes de crédit, chèque bancaire, chèque vacances... Certains programmes peuvent bénéficier d'un paiement fractionné. Votre inscription n'est effective que suite au paiement des sommes dues. Les conditions générales d'inscription du Centre Aquatique & de Remise en Forme ALMEO sont réputées connues et acceptées dès le premier paiement (acompte compris) et quel que soit le mode de règlement. Toute communication de renseignements bancaires et toute acceptation de document émanant du Centre Aquatique & de Remise en Forme ALMEO impliquent aussi la connaissance et l'acceptation des conditions générales d'inscription.

3. Plannings

Alméo met en place des programmes d'activités par périodes : trimestres scolaires ; semestre ; vacances... Ceux-ci sont largement communiqués auprès de la clientèle et susceptibles d'évoluer en fonction des fréquentations, nouveautés et attentes de la clientèle.

ALMEO peut être contraint de devoir modifier un élément du programme en raison de circonstances qui ne lui serait pas imputables, des motifs inspirés par l'intérêt général ou la sécurité des participants. ALMEO informera les participants de ces modifications et s'efforcera de proposer des éléments de substitution. ALMEO ne rembourse pas les abonnements contractés.

Pour rappel, les activités ne sont pas assurées pendant les jours fériés et des plannings spécifiques sont édités pendant les périodes de vacances scolaires de la zone B